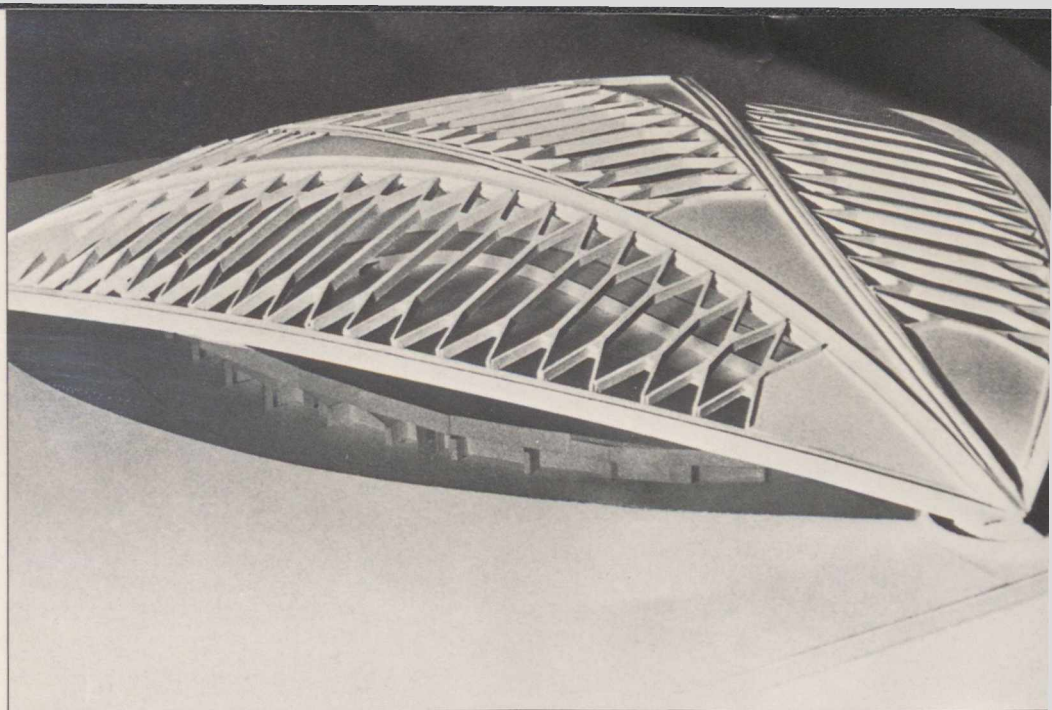
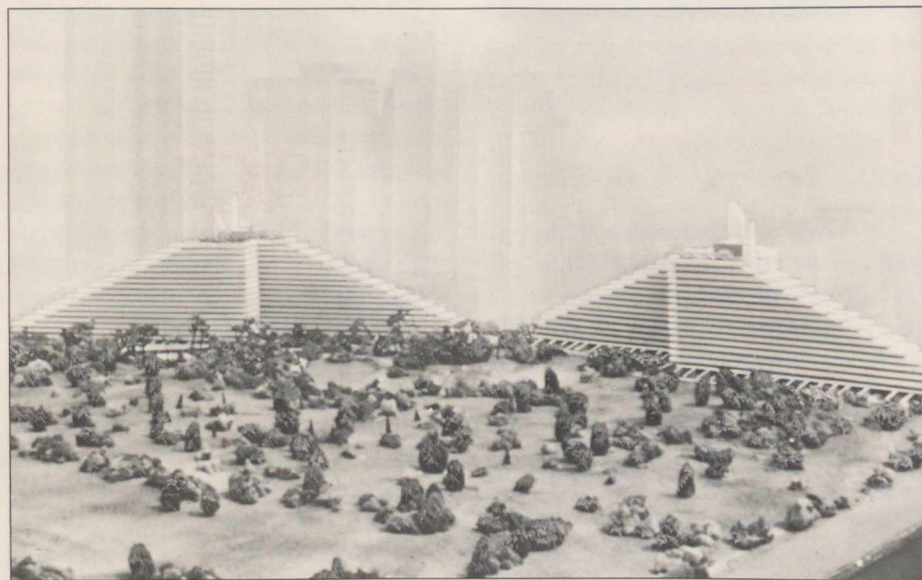


70 000 pour les Jeux. Sa structure s'ordonne autour de trente-quatre consoles de béton armé, également elliptiques, reposant sur un seul point d'appui. L'aire de compétition, appelée dans le langage technique "pelouse", peut être couverte en un quart d'heure par le déploiement d'un vélum. L'aménagement des gradins et la disposition des sièges permettent une excellente visibilité. Pour sauvegarder l'impression d'intimité qui doit exister entre les athlètes et le public, des blocs de sièges se déplaceront sur coussin d'air, suivant les besoins. L'espace propre à l'occupation est de plus de 65 000 mètres carrés : l'équivalent de la superficie de plancher d'un édifice de soixante-dix étages de 930 mètres carrés par étage.



Le vélodrome, à proximité du grand stade. Sept mille cinq cents spectateurs.



Le village olympique : deux pyramides.

Autre élément du complexe du stade : le grand mât, qui a pour fonction première de soutenir les câbles du toit amovible du stade. C'est aussi une tour tripode de 160 mètres (dix-huit étages) d'une superficie de 18 000 mètres carrés. Chaque étage à la régularité d'un triangle équilatéral. Seize étages sont destinés à l'entraînement dans un grand nombre de sports ; les deux étages supérieurs sont réservés à des restaurants. Le mât et le toit du stade ne seront cependant peut-être pas prêts pour l'ouverture des Jeux.

Dernier élément du complexe, la piscine, qui se trouve à la base du mât. De minces cloisons de béton formant des coupoles hémisphériques la recouvrent. Toutes les installations réglementaires sont sur un même niveau : bassin

de compétition et bassin d'entraînement, bassin de plongeurs avec tremplins de 3,50 mètres et plates-formes de haut vol de 7,50 et 10 mètres. La piscine est constituée de trois niveaux principaux qui couvrent une surface de 15 000 mètres carrés permettant l'aménagement de salles de massage et de repos, de bureaux, de halls, de vestiaires, de restaurants.

Le vélodrome est un édifice à vocation multiple. On y trouve une piste de 285,74 mètres pour le cyclisme de compétition, mais il permet la pratique d'autres sports et pourra même servir à des fins socio-culturelles. L'arène centrale est notamment utilisable pour des rencontres de hand-ball, de basket-ball, de boxe, de lutte, de judo. La capacité d'accueil du vélodrome peut varier de

sept mille à dix mille places. Les dispositifs d'éclairage, comme ceux de la piscine, ont fait l'objet d'études très poussées et sont particulièrement fonctionnels.

### Le village

Le village olympique, destiné à héberger plus de neuf mille athlètes, est construit à huit cents mètres environ du parc Maisonneuve. Il se composera, une fois terminé, de deux immeubles de forme pyramidale comprenant près de mille logements pour les athlètes et d'un troisième bâtiment qui servira aux services communs. Après les Jeux, les logements seront loués ou vendus. Le



La flamme olympique sera transmise d'Athènes à Ottawa par rayon laser. Allumée à Olympie le 9 juillet, elle sera portée à Athènes par de jeunes coureurs ; la cérémonie de passation se déroulera ensuite au stade panathénien. Puis la flamme, transformée en impulsions électriques codées, grâce à un dispositif spécial qui captera les particules ionisées émanant du flambeau, sera transmise par satellite à Ottawa. Une fois en terre canadienne, des impulsions actionneront un rayon laser qui rendra instantanément à la flamme olympique sa forme primitive.

bâtiment abritant les services sera converti en résidence pour personnes âgées.

Plusieurs types d'appartements sont mis à la disposition des athlètes : appartements collectifs aménagés pour six,

